



CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA

**2026-04-22**  
**DÉCISION DU CONSEIL**

### **Désignation des représentants de la CAB à l'association « Erbaiolu Energia »**

Le Bureau communautaire du 16 octobre 2023 a approuvé la participation de la Communauté d'Agglomération de Bastia à un des premiers projets d'autoconsommation collective (ACC) de Corse avec l'UDAF sur le Parc d'Activité d'Erbaiolu.

Le Conseil communautaire par délibération en date du 24 juin 2024, a approuvé la création de l'association « Erbaiolu Energia », ayant le rôle de personne morale organisatrice (PMO) et désigné ses représentants.

La CAB en tant que membre fondateur est représentée de manière permanente. Pour cela il est nécessaire de désigner à nouveau un(e) titulaire et un(e) suppléant(e).

Il est proposé :

- Michel ROSSI (titulaire)
- Pierre ORSINI (suppléant)

**Il est demandé, au Conseil communautaire, de valider cette proposition.**

**Avis favorable du Bureau communautaire du 13 avril 2026.**